

# COMPTE RENDU



# J' MON QUARTIER

**20 RENCONTRES POUR ÉCHANGER**

## RETOUR SUR

***LA RENCONTRE DU SAMEDI 16 JUIN 2018***

***QUARTIER DE PETIT-FORT-PHILIPPE***

Rue Ravel, boulevard des Musiciens, square Lully, square Mozart, square Chopin, square Massenet, rue Gounod, rue Pierre Brossolette (du skate park à la rue Claude Bernard), square Berlioz, square Bizet, square Debussy, square Schubert, square Beethoven, square Christine de Pisan, boulevard des Poètes, square Ronsard, square Alfred de Musset, square André Chénier

Dans le cadre des dispositifs de démocratie participative, nous avons souhaité, avec mon équipe municipale, proposer une nouvelle opération qui s'inscrit dans la continuité de Paroles d'habitants.

C'est donc au cœur des quartiers que nous voulons poursuivre le dialogue et la proximité au travers du dispositif *J'aime mon quartier*.

Découpé en 20 rencontres, nous avons entrepris la deuxième visite dans le quartier de Petit-Fort-Philippe.

Après un temps d'échange avec les habitants, une visite de quartier nous a permis de faire le point sur les sujets et problématiques qui vous préoccupent dans votre quartier.



## A SAVOIR

Seuls les sujets généraux sont consignés dans ce compte-rendu, mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite ont été répertoriés par le service Vie Associative et Citoyenne (Service pilote) et seront transmis aux services concernés.

Soyez donc certains que ce dernier assurera un suivi tout particulier des dossiers évoqués.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

**Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines  
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe



# SUJETS ÉVOQUÉS

## VITESSE/VOIRIE

Suite à vos remarques concernant la vitesse excessive dans le boulevard des Musiciens, nous solliciterons la CUD pour la pose des panneaux de limitation à 30 km et des panneaux voie sans issue à l'entrée des squares, avant les travaux voirie (1).

Nous vous informons que le poteau, situé rue Ravel vers le Skate Park, bloquant l'accès aux personnes à mobilité réduite, a été retiré par nos services (2). De plus, le trou situé devant le 74 Bd des Musiciens a été rebouché par le service voirie (3).

Une étude sera également réalisée pour la demande de réduction du terre plein central, Square Lully (4).



## ESPACES VERTS

Suite à la visite, certains espaces verts nécessiteront un entretien de nos services : ancien espace de jeux (Rue Pierre Brossolette), boulevard des Musiciens, derrière le Square André Chenier, Rue Claude Bernard, parking Square Bizet (avec changement de clôture), changement de brise vue Square Christine de Pisan.

## BOÎTES AUX LETTRES

De nombreux habitants ont demandé à connaître la réglementation relative à l'installation des boîtes aux lettres en bordure de route et leur volonté, pour certains, de les rapprocher de leur habitation.

### > Facilité d'accès

La réglementation précise que celles-ci doivent être accessibles pour que le facteur ou tout livreur puisse distribuer le courrier aisément et en toute sécurité.

Cette accessibilité facilite le travail des facteurs, évite les intrusions dans les propriétés privées et participe à la rapidité et à la sécurisation de la distribution d'objets.

### > L'implantation

L'implantation d'une boîte aux lettres doit se situer en bordure de voie ouverte à la circulation publique, au même niveau que celle-ci, à l'adresse indiquée et à un niveau accessible aux véhicules automobiles.

Par ailleurs, cet emplacement doit être conforme aux prescriptions légales inscrites dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

### > L'installation

Concernant les maisons individuelles, le positionnement de la boîte aux lettres recommandé est le suivant :

- Dessous de la boîte aux lettres à plus de 1 m du sol,
- Dessous à moins de 1.5 m du sol.

### > Une boîte aux lettres moderne, pratique et normalisée

Pour être en mesure de recevoir son courrier, dans de bonnes conditions, toute habitation doit être équipée d'une boîte aux lettres normalisée avec un étiquetage approprié.

Vous trouverez, joint à ce compte rendu, un document pratique sur la réglementation des boîtes aux lettres édité par la poste.

## LES ANCIENS VOLETS BATTANTS

Plusieurs locataires ont interpellé Séverine Metay d'Habitat du Nord, concernant les anciens volets battants, dont pour la plupart d'entre eux, sont abîmés et vétustes.

Certains habitants souhaitent les enlever ; Séverine Metay va se renseigner auprès du maître d'ouvrage pour savoir si le règlement du lotissement l'autorise.

## RÉHABILITATION DES LOGEMENTS HABITAT DU NORD ET PARTENORD HABITAT

Séverine Metay (Habitat du Nord) et Amy Crapet (coordinatrice des travaux Partenord Habitat) sont intervenus pour présenter le projet de réhabilitation des logements.

54 logement individuels pour Habitat du Nord et 76 pour Partenord Habitat sont concernés par ce projet.

Habitat du Nord : les travaux dureront 13 mois. Les travaux ont commencé par le logement témoin. La date de commencement des travaux pour l'ensemble des logements sera définie après validation du logement témoin.

Partenord Habitat : la fin de chantier est prévue pour fin d'année 2018. Le coût total des travaux représente 5 437 694 €.



## RÉTROCESSION DES ESPACES COMMUNS ET PARCELLES

Vous avez été nombreux à nous relancer concernant la rétrocession des parcelles appartenant à certains propriétaires du quartier et notamment celle du parc ; parcelles gérées par l'ASL (Association syndicale libre).

Il faut savoir que les parcelles appartiennent encore au promoteur SAFRAN Immobilier, qui ce dernier, a engagé tardivement les démarches pour une rétrocession à l'ASL.

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) a été déposée le 16 janvier dernier. L'acte notarié doit suivre pour officialiser le transfert de propriété. Dès signature de cet acte, l'ASL pourra saisir la commune pour la rétrocession des terrains.

Quand la ville sera saisie, une instruction sera faite sur le dossier. En effet, certaines parcelles n'intéresseront pas la commune, notamment celles qui disposent, par exemple, d'un transformateur.

Une réflexion sera menée quant au parc installé au milieu du quartier des musiciens en concertation avec les habitants.

## INFO

### **VENTE DES ANCIENS LOGEMENTS SAFRAN PAR SCAPRIM IMMOBILIER**

Pour rappel, les logements dits « EDF » sont sous la propriété de SAFRAN ; EDF en est locataire. Lorsque EDF met fin au contrat de location, SAFRAN mandate SCAPRIM pour les commercialiser. De nombreuses maisons restent inhabitées, soit parce qu'EDF les garde en réserve pour ses nouveaux agents, soit parce qu'elles ne sont pas vendues.

Concernant les maisons en vente, il faut savoir qu'elles sont vendues à un prix trop élevé, qui ne correspond pas au prix du marché local.

La ville de Gravelines est intervenue à plusieurs reprises auprès de la société SCAPRIM, en leur demandant de s'adapter au marché local et de baisser les prix de 30 %, car de nombreux travaux d'isolation sont à prévoir.

Dernièrement, SCAPRIM a travaillé avec une agence immobilière gravelinoise, ce qui a permis de vendre quelques maisons en baissant les prix.

### **RÉFECTION DES TROTTOIRS MODIFICATION DU STATIONNEMENT SENS UNIQUE**

Les travaux de trottoirs boulevard des Musiciens se sont déroulés en 4 phases. La dernière phase est programmée au 1<sup>er</sup> semestre 2019, viendront ensuite la modification du stationnement et la mise en place du sens unique.



### **RAJOUT JEU SUPPLÉMENTAIRE À LA PLAINE DE JEUX DU MOULIN**

L'aire de jeux à la Plaine du Moulin se verra doter de jeux supplémentaires pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

### **RÉFECTION DE LA COUCHE DE ROULEMENT DE LA ROUTE DES ENROCHEMENTS À LA RUE DE LA PLAGE**

Une proposition d'extension du plan exceptionnel de rénovation des voiries 2017-2019 est en cours de validation.

La route des Enrochements, sur la section comprise entre le Boulevard des Sculpteurs et le rue de la Digue Level, est proposée en 2019.



### **ENCOMBRANTS**

Prochain ramassage des encombrants  
dans votre quartier :

**jeudi 30 août 2018**

## ÇA BOUGE DANS VOTRE QUARTIER !

### **BOUCLES DE L'AA**

**Dimanche 21 octobre dès 9h à Sportica**

Courses, marches nordiques, randonnées, parcours baby...

Plus d'infos : [www.bouclesdelaa.fr](http://www.bouclesdelaa.fr)






**POUR TOUT SUIVI OU RENSEIGNEMENT**

**Service Vie Associative et Citoyenne**

BP 209 - 59820 Gravelines

**Tél. 03 28 23 59 92**

[jaimemonquartier@ville-gravelines.fr](mailto:jaimemonquartier@ville-gravelines.fr)

 Maison des Associations  
et du Citoyen Gravelines